

## Valais

Les responsables de la section VPT RegionAlps présentent la nouvelle CCT de leur entreprise.



Page 5

## Projet de fusion entre TN et TRN

Le projet de fusion entre les deux compagnies neuchâteloises a été stoppé. Les employés ont accueilli cette nouvelle avec un mélange de satisfaction et de craintes.

Page 9

## Bellinzone

Patrizia Pellandini Minotti, la touche-à-tout faire du secrétariat SEV de Bellinzone.



Page 20

Reportage au centre de service à la clientèle de Brigue, qui fête ses 10 ans

# Pour toutes les questions

Tout ce qui est lié aux CFF se rejoint au Contact Center de Brigue : les commandes d'abonnements généraux, la recherche d'une veste perdue dans un train, l'aide pour monter dans un wagon quand on est en chaise roulante : tout arrive automatiquement à Brigue.

Le CC Brig compte 245 postes. Depuis quelques mois les derniers postes externes ont été fermés et l'ensemble du service client des CFF se fait à Brigue. Les renseignements sont donnés par téléphone ou par mail en quatre langues. On y traite aussi l'ensemble des commandes arrivées par internet ou par la poste.

En dix ans, c'est ainsi une plaque tournante qui s'est mise en place au chef-lieu du Haut-Valais dans un certain sens l'ensemble du trafic CFF est traité ici. Les CFF parlent aussi d'un futur développement du CC. *pmo*

Reportage pages 10-12



Occupé 24 h sur 24 : le CC Brig donne des renseignements en permanence.

## MEMBERSTARS: DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le décompte sera arrêté le 11.11.11 : on comptera ensuite qui a recruté combien de nouveaux membres pour le SEV. Avec des magnifiques prix en perspective : pour trois recrutements déjà, un couteau de poche multifonction. Pour sept recrutements, un week-end à l'hôtel et pour 11 recrutements, le super prix: un I-Pad – le tout en plus de la prime habituelle de 50 francs bien sûr.

Talon d'admission en page 17

## Examen du rapport du SEV sur les cotisations

# Combien doit coûter le SEV ?

■ Ceux qui gagnent peu ne doivent payer que la moitié des cotisations SEV. C'est ce que propose le comité dans un rapport qui sera envoyé bientôt aux organisations du SEV pour examen. Aujourd'hui déjà, les retraités payent la moitié, tout comme les membres travaillant à 50% ou moins. Il existe aussi des règles spéciales pour quelques catégories à bas salaires.

Les membres SEV «normaux» doivent verser 2 francs de plus par mois pour financer ces réductions supplémentaires. Le rapport lance aussi la discussion sur un développement de la présence du SEV en Surface au travers d'augmentations supplémentaires et s'il doit remédier à son déficit. *pmo*

Pages 2-3

## ÉDITO

### RÉSEAU SEV POUR LES CAISSES DE PENSION

Notre syndicat a décidé de s'occuper plus à fond de l'encadrement des membres SEV qui font partie des conseils de fondation des caisses de pension. Nous voulons mettre sur pied des séances qui permettront aux représentants du personnel au sein des institutions de prévoyance de se rencontrer pour qu'ils puissent échanger leurs expériences. Ce serait un demeurant fort intéressant de savoir comment les représentants des travailleurs réussissent à conjuguer les intérêts des salariés et ceux des caisses de pension. Je suis certaine que de telles rencontres seront riches en enseignement. N'allez pas croire que le SEV, avec ce nouveau réseau, sera à même de solutionner les problèmes du 2<sup>e</sup> pilier d'un coup de baguette magique. La santé des caisses de pension repose entre autres sur le comportement imprévisible des marchés financiers. Bien entendu, le contrôle de ces marchés échappe aux représentants du personnel au sein des institutions de prévoyance, même s'ils sont mieux formés et informés et qu'ils collaborent au sein de ce nouveau réseau SEV. Le remède pour soigner les grands maux des caisses de pension doit être à même d'agir à la fois sur les structures du 2<sup>e</sup> pilier et sur les marchés financiers. Ce remède ne peut être administré que par le pouvoir politique. Et c'est là que nous pouvons tous commencer à agir, en accordant nos suffrages à celles et ceux qui défendent nos intérêts aux Chambres fédérales (lire page 2).

Barbara Spalinger,  
vice-présidente SEV

## EN VITESSE

## 90 SYNDICALISTES TUÉS EN 2010

Les droits syndicaux sont toujours bafoués dans de nombreux pays de la planète comme en témoigne le rapport 2010 de la Confédération syndicale internationale (CSI) dont l'Union syndicale suisse fait partie. L'année passée, 90 syndicalistes ont été assassinés, 2500 arrêtés et 5000 ont été mis à la porte à cause de leur activité syndicale. La Suisse est montrée du doigt dans ce rapport à cause des cas de licenciements antisyndicaux et l'absence de protection spéciale pour les délégués des salariés.

## INCROYABLE, PAYÉS 3.80 DE L'HEURE !!!

Le syndicat Unia a bloqué le 29 septembre un gros chantier à Aclens (VD). Des ouvriers détachés par une entreprise portugaise recevaient 3.80 francs de l'heure, soit des salaires inférieurs de 80% à la CCT. Suite à cette action syndicale coup de poing, l'entreprise adjudicataire allemande s'est engagée à les payer au tarif suisse.

## FEMMES SEV DE SUISSE ROMANDE

Le mercredi 26 octobre, dès 18 heures, aura lieu au café-restaurant « Le Milan », bd de Grancy 54 à Lausanne, une rencontre du groupe romand de la commission féminine. Invitation cordiale à toutes les femmes membres du SEV. Informations auprès de Danièle Dachauer, dachauer@bluewin.ch

## NOUVEAU FILM SUR LA GRÈVE DE BELLINZONE

Le cinéaste Danilo Catti avait déjà tourné le documentaire *Giù le mani* sur la grève de 2008 des Ateliers CFF de Bellinzone. Il récidive cette année avec le nouveau documentaire *1, due, 100 officine*. Malgré l'actualité de ce film (il parle plus de l'économie basée sur le profit que de la grève elle-même), il n'y a pas de salle de cinéma en Suisse romande qui daigne vouloir le passer. Espérons qu'il sera au

Le Comité SEV lance la consultation de la base sur des cotisations différenciées

## Augmenter les cotisations SEV

Des cotisations réduites de moitié pour les bas revenus, une légère augmentation pour tous les autres. Tel est l'élément central d'une révision des cotisations qui doit être mise en discussion au sein du SEV les prochains mois.

A l'origine, il y a une proposition de la sous-fédération du personnel des entreprises privées de transport VPT qui demandait que le SEV examine la possibilité d'introduire une cotisation en fon-

tion du revenu. Au contraire de la plupart des syndicats, le SEV a une cotisation unifiée, la même pour tous les membres quel que soit leur salaire ; il n'y a que ceux qui travaillent à 50% au maximum qui ne paient que la moitié. Il existe encore quelques exceptions pour des groupes professionnels dont les salaires sont particulièrement bas.

## Un projet avec trois paliers

Le Comité SEV a constitué un groupe de travail pour traiter la proposition VPT et lui a demandé de se prononcer sur un point supplé-

mentaire : à côté d'un échelonnement, peut-on envisager une augmentation générale de la cotisation ? Le groupe de travail s'est mis d'accord sur un modèle de révision de la cotisation comportant trois éléments et a présenté un rapport au Comité. Il envisage trois mesures à soumettre prochainement à consultation :

- La cotisation unifiée serait maintenue. En sus des membres avec un taux d'activité de 50% et moins, ceux dont le revenu brut annuel est inférieur à 45000 francs ne paieraient que la moitié. Toutes les autres réglementa-

tions spéciales seraient supprimées. Pour compenser les pertes dues à ces mesures, la cotisation de base SEV devrait être augmentée de 2 francs par mois.

- Pour étendre la présence du SEV sur le terrain (secrétariat régionaux), la cotisation SEV serait augmentée d'un franc par mois.

- Une augmentation de cotisation de 2 francs par mois devrait permettre de supprimer le déficit structurel d'exploitation du SEV.

## Des combinaisons possibles

Ces trois propositions peuvent être réalisées séparé-

Le SEV renforce ses activités dans le domaine des institutions de prévoyance

## Soutien aux représentants du personnel

Des membres du SEV sont actifs dans les commissions de prévoyance et dans les conseils de fondation des caisses de pensions. Il s'agit maintenant de mieux les soutenir.

Que l'on parle de caisses de pension, de 2<sup>ème</sup> pilier ou de prévoyance professionnelle, on pense toujours à la même chose : la constitution d'une rente qui complète l'AVS. La loi prescrit que ces institutions sont gérées de manière paritaire, employeur et salariés ayant le droit de désigner chacun le même nombre de représentants dans l'organe suprême.

Une tâche toujours plus difficile Les représentants du personnel sont confrontés à une tâche dont la difficulté va croissant car la situation des marchés financiers, celle des finances des entreprises et le vieillissement de la population ont des conséquences alarmantes. Le SEV est vivement intéressé à ce que des membres et des collaborateurs prennent place au sein des conseils de fondation et des commissions de prévoyance afin d'y défendre les intérêts du personnel avec le point de vue du syndicat.

## Echanger des expériences

La vice-présidente SEV Barbara Spalinger a informé le Comité SEV qu'on cherche à mieux soutenir ces membres

qui s'engagent. Elle a aussi mis en évidence que les situations de départ sont très diverses : celle qui prévaut aux CFF est différente de celle de la plupart des autres compagnies de transport et c'est devenu plus compliqué depuis la dissolution de l'Ascoop qui a conduit à un paysage encore plus diversifié.

Le SEV considère l'amélioration des échanges d'expériences entre ces personnes qui ont le même mandat comme importante. Le SEV prévoit une offre complémentaire spécifique, en complément de la formation continue qui est en première ligne de la responsabilité de la caisse de pensions concernée.

## Un projet en trois parties

Trois éléments sont prévus concrètement :

- Un réseau va être mis sur pied pour toutes les personnes concernées, basé sur le courrier électronique. Le secrétaire syndical Vincent Brodard, spécialiste reconnu de la prévoyance professionnelle, prendra la direction du groupe qui, au début, recevra deux à quatre fois par année des informations sur des thèmes spécifiques. La for-

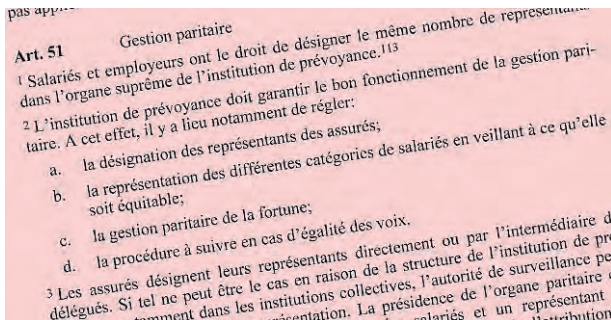
mation de sous-groupes, par exemple par institution de prévoyance (Symova, Profelia, etc.) pourrait constituer une prochaine étape.

- Une rencontre de tous les membres faisant partie d'une commission de prévoyance sera organisée l'année prochaine, sous l'égide de la sous-fédération VPT. Dans une partie générale, cette réunion entendra l'exposé d'un spécialiste puis les membres pourront échanger et soigner les contacts directs par institution.

- Une réunion comparable est prévue pour les membres des conseils de fondation. Leur tâche est un peu plus délicate car elle est liée à une responsabilité personnelle. L'échange d'expériences devrait aussi constituer le cœur de cette manifestation.
- Des développements possibles.

Si ces éléments répondent à un besoin, chacun d'eux pourra faire l'objet de développements.

Le Comité SEV s'est exprimé très positivement sur ces propositions et s'attend à ce que les membres qui sont actifs dans le 2<sup>ème</sup> pilier en tirent un grand bénéfice.



L'article 51 de la LPP règle la gestion paritaire de la prévoyance professionnelle.

## POINT DE VUE

## Fusion or not fusion ?

Le Conseil d'Administration des Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) vient de mettre le projet de fusion avec les transports régionaux neuchâtelois (TRN) au congélateur. Un revirement qui mérite une réaction critique, surtout quant aux motifs.

Avant tout, je tiens à préciser que je ne m'exprime pas ici sur le bien-fondé de la fusion TN-TRN ; la position syndicale étant du ressort des membres concernés. Dans notre économie, les projets de fusion sont rarement en faveur des salariés. La motivation de fusionner est souvent d'ordre économique, avec des risques concrets pour le personnel. Le secteur des transports peut pourtant faire exception si l'objectif est de développer les prestations.

Retour à Neuchâtel où les autorités politiques, sous l'impulsion du Grand Conseil, ont étudié la pertinence d'une fusion. Après 4 années d'étude, elles ont déterminé que les avantages surpassaient les inconvénients. Bref, fusionner est stratégiquement la meilleure décision. Mais voilà... le point central pour le CA des TN n'est pas le développement des prestations ou encore les éventuelles économies d'échelle... non, le point déterminant, c'est la nomination du futur directeur. Sur les 8 motifs invoqués par le Conseil de TN dans son communiqué pour « refroidir » la fusion, 5 concernent directement la nomination du directeur(!). Les autres points concernent la composition du futur CA.

Cette constatation me laisse songeur. Après avoir investi des centaines de milliers de francs pour la fusion, tout se bloque à cause du choix du directeur. Malheureusement, je suis persuadé que jamais des questions touchant le personnel n'auraient pas stoppé la fusion. Problèmes avec la caisse de pensions, salaires, etc., « on » aurait trouvé des solutions bien sûr. Pour le poste de directeur en revanche...

Une vraie gabegie que l'on doit à des radicaux-libéraux : Messieurs Lavanchy, Germanier, Nicati, Von Kaenel. Avec ces Messieurs, on oscille entre la politique des petits copains et les chamailleries du jardin d'enfants. Oublié les intérêts des contribuables et des transports publics !

Le gel de cette fusion représente aussi l'échec du Conseiller d'Etat Nicati. Ce

dernier n'a pas instauré le climat de confiance nécessaire à la réalisation de cette fusion. C'est pourtant le rôle premier du canton ! Pire encore, il laisse planer des menaces sur le volume du mandat confié aux TN. Au final, les salariés risquent bien de payer la facture... Voilà une belle leçon de gestion où les intérêts personnels passent avant les intérêts de la collectivité. Bravo Messieurs.

Olivier Barraud

## ? – et pour faire quoi ?

ment ou combinées au choix. La variante maximale avec des cotisations différenciées, l'extension de la présence sur le terrain et la suppression du déficit d'exploitation signifierait une augmentation de 5 francs par mois. Dans toutes les variantes, les pensionné-e-s, veuves et veufs ne paient que la moitié de la cotisation et les membres en apprentissage ne paient rien.

## Rendre les nouvelles adhésions plus attractives

Pour le groupe de travail, seules les solutions qui facilitent le recrutement des

membres pouvaient entrer en ligne de compte. Un plus grand échelonnement des cotisations selon le revenu aurait risqué d'entraîner des membres avec un salaire élevé à démissionner du SEV. L'objectif de ces mesures doit être globalement d'augmenter les recettes.

## Une structure de cotisation complexe

Le groupe de travail juge qu'une unification plus poussée du système de cotisation est irréaliste en ce moment, même si cela signifie le maintien d'une structure complexe avec des coti-

sations différentes pour les sous-fédérations et les sections. A mi-septembre, le Comité SEV a discuté ce rapport en détail et a décidé dans sa séance ordinaire de lancer une procédure de consultation.

## La consultation va commencer

Les propositions doivent être discutées en détail dans les comités centraux et les assemblées des délégués jusqu'au printemps prochain. Les réponses devraient servir de base au Comité pour sa décision ; la mise en vigueur est prévue au début de 2013.

Peter Moor/sa

## COMITÉ EN BREF

- Giorgio Tuti a informé les membres du Comité que le SEV doit réunir encore 3500 signatures environ pour l'initiative des **salaires minimums**. Il a lancé un appel à tous pour qu'on profite des assemblées d'automne à cet effet.
- Le Comité a formé un groupe de travail pour préparer la succession du **responsable des finances** SEV Ruedi Hediger ; celui-ci prendra sa retraite au milieu de 2012.
- L'année prochaine, l'attention des nouveaux membres sera attirée sur l'offre « Protec-

**tion juridique SEV Multi** : cette assurance leur sera offerte gratuitement pendant une année.

- Le Comité a approuvé le règlement de gestion révisé de la **sous-fédération des pensionnés PV**. pmo

## PHOTO DE LA SEMAINE : INITIATIVE « POUR UN SALAIRE MINIMUM »



La récolte des signatures pour l'initiative « Pour un salaire minimum » lancée par l'Union syndicale suisse n'est pas terminée. Ci-dessus Isabelle Blanchard, collaboratrice au secrétariat central SEV de Berne, récoltant des signatures sur la place Python à Fribourg. C'est la dernière ligne droite, si vous n'avez pas encore signé l'initiative, allez sur le site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch), imprimez la feuille de signature, signez-la, faites-la signer aux membres de votre famille et à vos amis et envoyez-la au secrétariat central SEV.

Photo AC

## Ils ont osé !

On dit que le pire n'est jamais certain. Les partis de droite du parlement fédéral ont démontré le contraire le 27 septembre. Ils ont osé imposer l'achat précipité de 22 avions de combat parfaitement inutiles pour un pays neutre au centre d'un continent européen en paix, en excluant en plus toute possibilité pour le peuple de s'exprimer par référendum. Je craignais cette issue, tout en espérant qu'au dernier moment il se trouverait suffisamment de démocrates au sein des partis de droite PLR, UDC, PDC (en partie), pour au moins donner au peuple la possibilité de s'exprimer (voir le résultat du vote nominatif sur le site du parlement). Ces partis, fiers de leur exploit, sont les mêmes qui ne tarissent pas d'éloges sur la démocratie directe et le respect du pouvoir du peuple ! Vous pouvez constater comment ils mettent en pratique ce qu'ils disent.

Pour la petite histoire, il faut savoir que cette décision volontairement précipitée pour couper l'herbe sous les pieds des opposants, a été prise au conseil national par 98 voix contre 93. Mais après le vote, 3 membres du parti PBD ont reconnu « s'être trompé de bouton » (Sonntags-Blick du 2. 10.). S'ils avaient voté conformément à leur conviction, le résultat aurait été inversé,

96 voix contre 95... Il est à peu près certain qu'à ce moment-là, compte tenu de son débat interne, le conseil des Etats se serait rallié à ce dernier résultat. Et le peuple aurait eu son mot à dire. Ainsi va la démocratie !



Une bonne nouvelle : la majorité du Conseil fédéral est contre cette décision du parlement.

Mesdames Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, ministre de la justice, Widmer-Schlumpf, ministre des finances, et Doris Leuthard, ministre des transports

(entre autres). Quatre femmes qui ne mâchent pas leurs mots. Par exemple Madame Leuthard : « Cette décision contredit tout ce que nous avons fait jusqu'à présent. Je ne suis pas sûre que les parlementaires seront encore là lorsque nous devons la concrétiser. Bonne chance ! » En fait, comme on le sait, le financement ne peut intervenir qu'en sabrant dans 4 domaines : l'agriculture, les transports, la formation et la recherche. A propos des transports, le patron des CFF Andreas Meyer est très inquiet. Que restera-t-il pour le rail, alors que les besoins n'ont jamais été si évidents ?

La droite n'a jamais abordé la question de l'utilité de ces avions. Pour elle, contaminée par l'UDC, tout se passe comme s'il s'agissait d'entretenir le mythe de la Suisse gardienne des Alpes contre le reste de la planète. Mais quel pays voudrait conquérir la Suisse ? Où est la menace militaire ? Ni la droite, ni encore bien moins le conseiller fédéral, ministre de la défense, Maurer n'ont répondu à ces seules vraies questions de sécurité. A propos d'occupation de notre sol, cette même droite sait très bien le vendre aux étrangers à coup de forfaits fiscaux alléchants pour les très riches ou de projets pharaoniques dans les Alpes... Par exemple, Monsieur Blocher lorsqu'il était encore conseiller fédéral, a donné son feu vert avec enthousiasme au super projet touristique d'Andermatt qui voit un milliardaire égyptien investir 200 millions au St-Gothard, sur le terrain même de la forteresse ultime du mythe national suisse.

Les lecteurs citoyens de ce pays bénéficient d'une bonne occasion le 23 octobre prochain de contribuer à corriger cette décision à 4 milliards pour des avions inutiles. Il s'agit d'élire les parlementaires dont vous êtes sûrs qu'ils la torpilleront. Deux partis, socialistes et verts, avec leurs alliés remplissent cette condition. De plus, à côté du développement du rail et des transports publics, ils sont en pointe en ce qui concerne l'AVS, le deuxième pilier, l'assurance maladie, le logement, la formation et la recherche. Allez voter et faites voter pour eux !

Michel Béguelin

La commission SEV Migration était présente lors de la manifestation pour les sans-papiers

## Pour une Suisse ouverte et solidaire

« Stop à l'hypocrisie ! », tel était le slogan de manifestation nationale qui s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> octobre à Berne.

Une centaine d'associations, dont la commission SEV Migration, avaient invité la population à manifester pour une Suisse plus ouverte et solidaire. Les organisateurs attendaient quelque deux mille personnes, il y en a eu plus du double ! La date choisie n'était pas innocente : nous sommes en pleine cam-

pagne électorale, il fallait sensibiliser les candidats au parlement fédéral sur l'hypocrisie régnante au sujet des sans-papiers. Outre le slogan « Stop à l'hypocrisie ! », les manifestants se sont montrés solidaires des étrangers qui travaillent dans notre pays en clamant « Sans nous, pas de Suisse ! ». La commission SEV Migration a défilé avec des banderoles où l'on pouvait lire « Sans nous, pas de transports publics ! » Ce slogan, la commission SEV Migrants veut le répandre au sein de notre syndicat pour que chacune et chacun pren-

ne conscience que les migrants travaillent en grand nombre dans le secteur des transports publics, dans certaines branches ils sont même majoritaires. Sans eux, les transports publics auraient beaucoup de peine à remplir leur mission.

Peter Moor/AC



Valais

# La CCT de RegionAlps a été améliorée

La cinquantaine d'employés de RegionAlps sont satisfaits : le renouvellement de leur convention collective de travail leur a apporté des améliorations financières.

Le président de la section VPT RegionAlps Julien Roseren, 31 ans, et le caissier Thierry Carrupt, 32 ans, sont mécaniciens conducteurs de train à RegionAlps, la compagnie qui exploite le transport régional en Valais. Ils ont pris leurs fonctions au comité au mois de novembre de l'année passée. Le début de leur mandat syndical a coïncidé avec le renouvellement de la convention collective de travail. Un travail de longue haleine qu'ils ont piloté avec le secrétaire syndical Olivier Barraud. « Au début des négociations, la direction nous



Le président de la section VPT RegionAlps Julien Roseren (à gauche) et le caissier Thierry Carrupt, tous deux mécaniciens conducteurs de train au sein de la compagnie qui exploite le transport régional en Valais.

## REGIONALPS, UNE COMPAGNIE QUI MONTE

RegionAlps SA est une entreprise qui exploite le transport régional en Valais. Elle dessert les lignes : Brig-Sion-Martigny-St-Maurice ; St-Gingolph-Monthey-St-Maurice ; Martigny-Sembrancher-Orsières / Le Châble. RegionAlps transporte plus de 3 millions de passagers par année. La société exploite 13 rames DOMINO pour la plaine, circulant de St-Gingolph à Brigue, et de 3 rames NINA circulant de Martigny au

Châble / Orsières. Au total, le réseau ferroviaire desservi est long de 146 kilomètres. Actuellement, RegionAlps emploie une cinquantaine de personnes dont une quarantaine de mécaniciens conducteurs de train et une demi-douzaine de contrôleurs. L'offre de RegionAlps ne cesse de croître pour donner satisfaction à la clientèle de plus en plus nombreuse.

[www.regionalps.ch](http://www.regionalps.ch)



RegionAlps, une compagnie qui fait désormais partie intégrante du paysage valaisan.

a clairement fait savoir qu'elle voulait maintenir le statu quo. Mais nous, nous voulions que notre CCT soit améliorée, elle ne nous donnait plus satisfaction » relève le président Julien Roseren. « Nous voulions des améliorations surtout au niveau financier » précise le caissier Thierry Carrupt.

### Comme aux CFF

D'un côté une direction qui voulait maintenir le statu quo et de l'autre côté un jeune comité qui revendiquait plus d'argent. On l'aura compris, les négociations ont été serrées. « Certes, nous voulions de meilleures conditions financières mais nous ne nous sommes pas focalisés sur les salaires. RegionAlps étant une entreprise jeune – elle a été fondée en 2003 – la plupart d'entre nous peuvent compter sur une marge de progression automatique dans l'échelle des salaires » relève Julien Roseren. Avant d'énumérer les améliorations obtenues au fil des négociations, le président de la section tient à préciser que RegionAlps est une société anonyme dont le capital est détenu à 70% par les CFF (les

Transports de Martigny et régions 18% et le canton du Valais 12%). Cette participation prépondérante des CFF dans le capital de la compagnie explique la volonté des mécaniciens de RegionAlps de vouloir bénéficier de conditions de travail équivalentes à celles des mécanos de l'ex régie fédérale. A travail égal, salaire égal !

### Les améliorations

Entre les employés CFF et ceux de RegionAlps, il n'y a pas que le travail qui est égal. Côté caisse de retraite ils sont tous affiliés au sein de la même Caisse de pensions CFF. L'occasion pour le président Julien Roseren d'énumérer les améliorations obtenues durant les négociations : « L'entreprise prend à charge l'entier des cotisations d'assainissement de la caisse de pension (ce qui représente 100 à 150 francs de gain sur le salaire mensuel) ; amélioration des indemnités pour le travail de nuit et du dimanche ; paiement de tous les kilomètres effectués depuis le domicile pour rejoindre un lieu de service différent de celui auquel l'agent est rattaché ; amélioration de l'aménagement du temps de travail

afin de bénéficier des indemnités de repas ; facilitations pour pouvoir suivre des cours de formation continue ».

### Solidarité

Julien Roseren et Thierry Carrupt pensent que si un si bon résultat a pu être obtenu, c'est grâce à la bonne entente qui règne au sein de l'entreprise et à l'esprit de solidarité qui se concrétise par un fort taux de syndicalisation. Sur les quelque cinquante employés de l'entreprise, une quarantaine sont affiliés au SEV et certains chez le VSLF, le syndicat signataire avec le SEV de la CCT. « Si le SEV, Olivier Barraud en tête, a été le moteur syndical de ces négociations, l'entente avec le représentant du VSLF a été bonne » relèvent le président et le caissier de la section VPT RegionAlps. Précisons que cette CCT est valable jusqu'au 31 décembre 2015. Cinq ans de validité pour une CCT, c'est un label de qualité. « Pour la prochaine CCT, nous nous focaliserons sur l'amélioration des salaires » anticipe déjà avec un sourire en coin le président Julien Roseren. *Alberto Cherubini*



» En Suisse, l'espérance de vie a augmenté de 8 ans depuis 1980 et augmentera encore de plusieurs années d'ici 2050. «

Jean-Pierre Fragnière, sociologue

L'Union européenne a décrété que 2012 sera l'année du vieillissement actif

# « Pour la retraite, c'est nécessaire de trouver un nouvel ancrage social »

*Les questions liées à la retraite ne se limitent pas aux seuls montants des rentes AVS et du 2<sup>e</sup> pilier. L'allongement de l'espérance de vie incite les retraités à chercher un rôle actif au sein de la société. Pour le sociologue Jean-Pierre Fragnière, ce vieillissement actif ne peut être effectué que dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle.*

**contact.sev: L'année européenne du vieillissement actif, est-ce que ce n'est pas une manière de baliser le terrain pour repousser l'âge de la retraite ?**

Jean-Pierre Fragnière: Je soupçonne effectivement que certains politiciens européens souhaitent repousser l'âge de l'entrée à la retraite par exemple à

67 ans comme le souhaitait l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin. Mais savez-vous qu'en Suisse, l'espérance de vie a augmenté de 8 ans depuis 1980 et augmentera encore de plusieurs années d'ici 2050 ? Cela pose bien entendu de grandes questions sur le fi-

fortunés ne suffisent pas pour remplir une retraite. Il ne s'agit plus de « faire des choses » mais – j'insiste – il s'agit d'un nouveau projet de vie à inventer. Pour la retraite, c'est nécessaire de trouver un nouvel ancrage social. Mais il n'y a pas de mode d'emploi et les pou-

tage prendre en compte dans leurs revendications.

**Quels sont les arguments que l'Union européenne avance pour cette campagne sur le vieillissement actif ?**

Elle veut promouvoir le vieillissement actif dans le but de consolider l'insertion des retraités dans la vie sociale, de stimuler leur maintien en bonne santé et de favoriser leur engagement dans la vie associative et l'action bénévole.

temps ; 5) mais nous pouvons effectivement nous préparer à la mort.

**Comment ?**

Par la « patience du détachement ». A force de voir des amis et des parents s'en aller, on peut prêter moins d'importance aux accumulations de biens matériels et l'on peut devenir plus sensible au besoin de cultiver l'accueil et le don. C'est une évolution lente.

**La solidarité intergénérationnelle, c'est une sorte de chemin de sagesse...**

Plus précisément un point de vue de philosophie sociale.

**De philosophie sociale ?**

Tôt ou tard, l'entrée dans la vieillesse et l'approche de la mort interpellent chacune et chacun d'entre nous.

» **A force de voir des amis et des parents s'en aller, on peut prêter moins d'importance aux accumulations de biens matériels et l'on peut devenir plus sensible au besoin de cultiver l'accueil et le don. C'est une évolution lente.** «

nancement de nos retraites, mais cela comporte aussi la question « quelle nouvelle carrière vais-je m'inventer ? ». Une question qui se pose durant les dernières années d'activité professionnelle et qui porte au moins sur les quinze premières années de la retraite. En résumé, pour la plupart d'entre nous, la question du vieillissement actif s'étale grosso modo sur plus d'un quart de siècle.

**Vous voulez dire qu'il faut se préparer « à faire des choses » durant sa retraite ?**

Quelques balades sur le lac ou quelques croisières en Méditerranée pour les plus

voirs publics se limitent à construire des maisons pour les retraités mais oublient de promouvoir l'habitat et les réseaux intergénérationnels.

**Est-ce qu'une retraite ça se prépare ?**

Elle se prépare certes au niveau financier, mais il faut aussi se préparer à faire le saut dans cette nouvelle carrière. Et l'un des meilleurs moyens de s'y préparer c'est la formation continue. Notre insertion dans la retraite dépend largement d'une formation continue solide dès l'âge de 40 ans. C'est un fait que les syndicats devraient davan-

**D'accord, c'est préférable de vieillir en bonne santé et ayant une vie sociale active, mais au bout du parcours il y a la mort. S'y préparer est-ce aussi important que de se préparer au vieillissement actif ?**

(Sourire...) Pour ce qui est de la mort, mes propos peuvent se résumer en cinq points : 1) nous allons tous

» **Notre insertion dans la retraite dépend largement d'une formation continue solide dès l'âge de 40 ans. C'est un fait que les syndicats devraient davantage prendre en compte dans leurs revendications.** «

mourir ; 2) nous le savons tous ; 3) personne n'a envie de mourir ; 4) personne n'a envie d'y penser tout le

Certains mettent leur tête dans le sac, ou cultivent le déni, d'autres se crispent sur leurs biens et s'agrip-

## BIO

Jean-Pierre Fragnière, 67 ans, licencié en théologie et en sociologie, est docteur en sciences sociales et pédagogiques. Il a enseigné dans les universités de Lausanne et Genève et a été directeur scientifique de l'Institut universitaire « âges et générations », à Sion. Il a été membre de la direction du PNR 29 (Fonds national suisse de la recherche scientifique) : « Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale ». Il a fondé et dirigé la maison d'édition « Réalités sociales » ; il est membre de nombreuses commissions scientifiques ou associatives liées à la politique sociale. Valaisan d'origine, marié, un fils, il est domicilié à Lausanne.

# INTERVIEW



Jean-Pierre Fragnière:  
« Tôt ou tard, l'entrée  
dans la vieillesse et  
l'approche de la mort  
interpellent chacune et  
chacun d'entre nous. »

pent à des objets et à leurs écus. Beaucoup choisissent la voie du partage et de la solidarité. Ces derniers font sans doute le choix le plus apaisant et le plus épanouissant.

### La campagne électorale pour les élections fédérales bat son plein. Comment décryptez-vous le message des partis sur la problématique des retraites ?

Chaque quatre ans, tout le monde proclame son engagement pour le « bonheur des vieux ». Mais il faut savoir lire entre les lignes des programmes des partis de droite, prêts à porter des coups de boutoir contre le deuxième pilier et l'AVS. Et pour ce qui est de la politique intergénérationnelle et la promotion d'un vieillissement actif : si peu!

Propos recueillis par  
Alberto Cherubini

## LA RETRAITE, UN PROJET DE VIE

Dans son dernier ouvrage « Vers un vieillissement actif », le professeur Jean-Pierre Fragnière livre 15 constats qui plaident en faveur d'un vieillissement actif :

1. Il n'y a pas de retraite, mais une nouvelle carrière à inventer.
2. La retraite n'est plus une fin de parcours, mais un ensemble de compétences à découvrir, voire à acquérir.
3. Après la date de la prise de retraite (de fait, de plus en plus flexible), de nouveaux rapports à la société doivent être établis et organisés.
4. Le retraité de demain est jeune et il le sait. En tout cas, il n'a pas le sentiment d'être vieux et il a de bonnes raisons pour cela.
5. Le retraité d'aujourd'hui et de demain se sent compétent (même s'il accepte d'être partiellement « dépassé » dans quelques secteurs).
6. Le retraité d'aujourd'hui et de demain se reconnaît le droit de vivre toutes les dimensions de la vie sociale : citoyen, partenaire d'une relation affective, consommateur actif, etc.
7. Le retraité d'aujourd'hui et de demain est appelé à gérer plusieurs horizons (la période qui s'ouvre à lui comprend plusieurs étapes, chacune exige des compétences particulières).
8. Le retraité d'aujourd'hui et de demain veut / doit se trouver une activité.
9. Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit faire face à diverses attentes de la société, celles-ci peuvent être contradictoires (elles vont de la relégation à l'appel de services, tout cela est à gérer).
10. Le retraité d'aujourd'hui et de demain est une personne « active », indispensable à l'équilibre de la société.
11. Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit conquérir sa place (personne ne la lui offrira sur un plateau).
12. Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit apprendre à partager (allongement de la vie / héritage).
13. Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit apprendre à accueillir et à conseiller.
14. Le retraité d'aujourd'hui et de demain a le « devoir d'ouverture » (son poids sur la vie sociale et politique implique un effort de compréhension des nouveaux besoins sociaux).
15. Le retraité d'aujourd'hui et de demain a, en quelque sorte, un certain « devoir d'ingérence » et de présence à la vie sociale (il s'agit de réduire les forces qui tendent à placer les diverses générations dans les ghettos).

Extrait de « Vers un vieillissement actif », Jean-Pierre Fragnière. A commander sur le site [www.socialinfo.ch](http://www.socialinfo.ch) (ouvrage disponible uniquement en français).

Movendo

# La formation syndicale ça muscle

Le secrétaire syndical SEV tessinois Angelo Stroppini, 41 ans, vient d'obtenir le Brevet fédéral de spécialiste en gestion et développement des organisations syndicales.

Angelo Stroppini a fréquenté les 14 modules des cours GEDEon (Gestion et développement des organisations syndicales) mis sur pieds par Movendo, l'Institut de formation des syndicats. Il vient de réussir l'examen final qui le consacre spécialiste en gestion et développement des organisations syndicales. Un brevet reconnu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Angelo Stroppini travaille comme secrétaire syndical au secrétariat SEV de Bellinzone depuis 2005. Auparavant il était chef de train aux CFF et il présidait la section ZPV de Bellinzone. Aujourd'hui, il encadre les sec-

**» Acquérir de nouvelles connaissances et compétences est absolument indispensable pour pouvoir comprendre et défendre le droit des salariés dans un monde du travail en perpétuelle mutation. «**

tions VPT FART et NLM et il défend les intérêts des collègues tessinois qui travaillent aux CFF et à CFF Cargo. Il s'est notamment distingué par la lutte victorieuse pour

obtenir deux agents dans les trains trafic longue distance transitant à travers des tunnels, une question de sécurité. Adepte de culturisme et passionné de recherche de cristaux dans les coins les plus reculés du sud des Alpes, Angelo Stroppini, malgré son travail et ses hobbies, a trouvé le temps pour parfaire sa formation syndicale. Et il ne le regrette pas !

**Pourquoi as-tu décidé de te lancer dans cette formation ?**

Pour moi c'était très important d'acquérir une solide base théorique pour pouvoir pleinement exercer ma profession de secrétaire syndical. Approfondir mes connaissances sur les assurances sociales, le droit du travail ou sur la conduite de négociations m'est très utile pour encadrer les sections dont j'ai la responsabilité et pour venir en aide des collègues qui s'adressent à nous parce qu'ils ont un problème au travail.



Angelo Stroppini le militant.

**Es-tu satisfait d'avoir suivi ce programme de formation ?**

Oui, très satisfait, même si pour moi, qui habite au Tessin, ce n'était pas évident de suivre cette formation en français et en Suisse romande. Cela m'a donné

l'occasion de côtoyer des membres d'autres syndicats, d'ouvrir mon horizon au-delà de celui du monde des transports publics. Par ailleurs, je suis responsable de la formation SEV au Tessin ; ce que j'ai appris chez Movendo, j'ai naturellement envie de le transmettre.

**Que retiens-tu de cette formation ?**

Avant tout l'importance de la formation pour nous autres syndicalistes. Acquérir de nouvelles connaissances et compétences est absolument indispensable pour pouvoir comprendre et défendre le droit des salariés dans un monde du travail en perpétuelle mutation. En cela je suis reconnaissant au SEV de m'avoir permis de suivre ce cours, ma reconnaissance va surtout envers feu notre président Pierre-Alain Gentil qui m'a fortement encouragé à continuer à me former. Dans le monde syndical nous vivons continuellement sous la pression des événements, je mesure maintenant combien c'est fondamental de prendre le temps de s'arrêter, réfléchir et se former.



Angelo Stroppini le vendredi 23 septembre à Berne, le jour de la remise de son certificat fédéral de spécialiste en gestion et développement des organisations syndicales. A gauche Urs Zeder, président de l'Ecole syndicale suisse, et à droite Manuel Avallone, vice-président SEV.

**Quel a été le sujet de ton travail de final ?**

J'ai effectué une analyse des conséquences sur l'emploi au Tessin qu'entraînera l'ouverture du tunnel de base du Gothard en 2016.

**Et quelles seront ces conséquences ?**

En 2016, avec l'entrée en fonction d'Alptransit, de

que. Mon travail de diplôme a analysé les succès syndicaux obtenus ici au Tessin pour la sauvegarde des places de travail, notamment à travers la grève des Ateliers de Bellinzone. Il y a des dynamiques qui se sont développées à travers ces luttes qui ont des points en commun. C'est en s'appuyant sur ces

**» Dans le contexte d'ouverture du tunnel de base du Gothard, le SEV entend jouer un rôle de premier plan afin que le Tessin ne devienne pas uniquement un corridor de transit pour les trains à grande vitesse. «**

nombreux changements surviendront. Les liaisons avec le nord des Alpes seront plus rapides. Le SEV entend jouer un rôle de premier plan afin que le Tessin ne devienne pas uniquement un corridor de transit pour les trains à grande vitesse. L'emploi dans le secteur ferroviaire doit continuer à se développer à tous les niveaux également dans notre canton. Pour cela, nous devons être actifs déjà maintenant, tant du point de vue syndical que politi-

bases que nous devons continuer à agir.

**A l'évidence, Stroppini le spécialiste en gestion n'a pas tué Angelo le militant !**

J'espère bien ! La lutte syndicale, le militantisme, la solidarité, sont les armes qui sont à la base de notre action syndicale. La formation est là pour donner davantage de force à nos arguments.

Propos recueillis  
par Alberto Cherubini



Canton de Neuchâtel

# Les employés ne veulent pas faire les frais de l'échec de la fusion entre les TN et les TRN

Le 22 septembre, le conseil d'administration des TN a décidé « de ne pas approuver le projet de fusion TN-TRN tel qu'il se présente en l'état ».

Sébastien Burgy craint que les employés des TN (Transports publics du Littoral neuchâtelois) risquent de faire les frais de cette fusion avortée. En plus d'être conducteur et président de section VPT TN, il représente les employés au sein du conseil d'administration des TN. Inutile de dire qu'il a suivi de près ce projet de fusion et qu'il est à même d'en parler en connaissance de cause.

**Pourquoi le personnel des TN devrait-il faire les frais de cette fusion avortée ?**

**Sébastien Burgy :** Je ne dévoile pas un mystère en disant que le Conseil d'Etat a très mal pris la décision

de notre conseil d'administration de ne pas fusionner – pour l'instant – avec les TRN (Transports Régionaux Neuchâtelois). Comme par hasard, ce même Conseil d'Etat demande maintenant aux TN de réduire leur enveloppe budgétaire 2012 de 1,4 million de francs. Ce n'est pas parce que cette fusion a été refusée que notre gouvernement doit mettre une épée de Damoclès sur notre compagnie et qu'au bout du compte ce sont les employés et les clients qui en fassent les frais !

**C'est vrai ce que disent les employés des TN, qu'il n'y a pas eu de communication de la part du Conseil d'Etat ?**

Oui, le Conseil d'Etat n'a pas crû bon d'informer le personnel. Je pense que cela a été une erreur.

**Finalement, ce sont uniquement les directions des deux compagnies qui ont été impliquées dans le projet de fusion ?**

Oui, ainsi que les membres des conseils d'administrations et des représentants des pouvoirs politiques.

**Ce projet de fusion est apparemment devenu une guerre des chefs entre les deux directeurs ?**

On peut aussi dire les choses ainsi. Ce qui est certain, c'est que le climat de confiance s'est détérioré entre les deux compagnies au fil des discussions et c'est là qu'il me semble que le Conseil d'Etat aurait dû être plus clairvoyant et faire un effort pour communiquer et ménager les susceptibilités régionales, notamment entre le Haut et le Bas du canton.

**Regardons maintenant le futur. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les partenaires sociaux du canton ont signé une CCT cadre pour les transports publics qui devrait aboutir à des CCT d'entreprises. Où en est-on ?**



Sébastien Burgy déplore que le Conseil d'Etat n'ait pas impliqué le personnel durant tout le processus de négociation du projet de fusion entre les TN et les TRN.

La direction des TN est d'accord d'entrer en matière pour négocier une CCT d'entreprise. Par contre, je crois savoir qu'aux TRN et à la LNM la situation sur ce dossier CCT est bloquée pour l'instant.

Pour rendre la CCT cantonale de force obligatoire, il faut que les entreprises de transport public du canton s'associent au sein d'une union patronale. Mais vu le climat qui règne suite à cette fusion avortée, je crois qu'il faudra attendre le temps que les blessures se cicatrisent.

**Une CCT de force obligatoire pour toutes les entreprises de transport public du canton ce n'est pas pour demain ?**

*Propos recueillis par Alberto Cherubini*

## Employés des TRN plutôt « soulagés »

René Tschantz, président de la section VPT TRN Rail, partage l'avis de Sébastien Burgy. « C'est anormal que les employés des deux compagnies n'aient pas eu la possibilité de donner leur avis au sujet de cette fusion. Les employeurs répètent à

l'envi que c'est grâce aux employés que les entreprises

**« Je crois que c'est une bonne chose que cette fusion ait été renvoyée, la situation n'était pas mûre. »**

René Tschantz, président VPT TRN rail

fonctionnent, mais on ne nous implique pas dans une affaire aussi importante. » Denis Burri, président de la section bus VPT TPCV (Transports Publics Chaux-de-Fonds / Val-de-Ruz), n'est pas mécontent que cette fusion ait été renvoyée. « Surtout par rapport à notre caisse de pension. Aux TRN nous avons un taux de couverture proche du 100%, tandis que les TN doivent assainir leur caisse. Le Conseil d'Etat a dit que les pouvoirs publics allaient assainir la caisse des TN, mais nous n'a-

vons pas vraiment reçu de garanties. » René Tschantz a le mot de la fin : « Je crois que c'est une bonne chose que cette fusion ait été renvoyée, la situation n'était pas mûre, même le Conseil d'Etat a reconnu qu'il y a eu des erreurs au niveau de la communication. Il faut calmer les esprits et repartir sur des bases plus saines. »

AC



René Tschantz.



Denis Burri.

### POURTANT, C'ÉTAIT BIEN PARTI

Il y a un peu plus d'une année, le 11 août 2010 pour être précis, le directeur des TRN Jean-Michel von Kaenel et celui des TN Jean-Michel Germanier inauguraient les nouveaux bus peints aux couleurs de ce qui devait devenir la nouvelle compagnie. « Ce n'est pas encore le jour du mariage, mais on peut dire que ce sont les couleurs de la robe de la mariée » avait alors déclaré Laurent Lavanchy, le président du conseil d'administration des TN. Mais les fiançailles se sont gâtées. Le comité de pilotage du projet de fusion a décidé d'établir le siège social à La Chaux-de-Fonds et de mettre au concours le poste de directeur. Le conseil d'administration des TN souhaitait que ce soit Jean-Michel Germanier qui prenne la direction de la nouvelle compagnie sans passer par une mise au concours (le directeur des TRN Jean-Michel von Kaenel, approchant de l'âge de la retraite, avait été pressenti pour représenter l'Etat au sein du conseil d'administration de l'ex future compagnie cantonale). N'ayant pas obtenu satisfaction à ses demandes, le conseil d'administration des TN a décidé de reporter ce projet de fusion en écrivant dans son communiqué de presse que « la cause principale de cet échec réside dans la détérioration du climat de confiance indispensable à la fusion de deux entités ». AC

”Le Contact Center est en premier lieu un domaine de services, mais aussi un centre de profit.“

Le Contact Center CFF fonctionne depuis dix ans

# Loin des gares, mais cependant proche de la clientèle

*Pour travailler dans un centre de service à la clientèle, il faut tout d'abord être prêt à servir les clients. Cependant, celles et ceux qui veulent travailler au Contact Center CFF de Brigue (CC Brig) doivent apporter quelques compétences supplémentaires : connaissance des langues, intuition, imagination et endurance.*

Le Contact Center des CFF se trouve un peu caché dans une rue secondaire de la petite ville de Brigue, chef-lieu du haut Valais. Quand on jette un coup d'œil par la fenêtre dans la bonne direction, le regard porte jusqu'à une ligne ferroviaire. Cependant, le monde des chemins de fer est bien loin : les éléments concrets, qui font battre plus fort le

cœur d'un cheminot, ne sont pas présents ici. Les locomotives, les rails, l'huile de graissage manquent, tout comme les billets et les ustensiles spécifiques. Ceux qui travaillent ici ont plutôt besoin d'un rapport intérieur avec les chemins de fer. Et de connaissances solides, car le service est trépidant; au téléphone on voyage en pensée à travers toute la Suisse d'une

minute à l'autre, on utilise des langues étrangères et on rentre en contact avec les gens les plus divers – souvent aimables, mais parfois moins.

## Un milliard de chiffre d'affaires

Le Contact Center est en premier un lieu de service, mais aussi un centre de profit : ici on fait un vrai chiffre d'affaires – un milliard de francs

par année ! Une partie provient des 160 000 abonnements généraux qui sont émis chaque année au CC Brig. Celui qui commande son AG par internet ou avec un bon de commande spécial le reçoit du CC Brig, un autre moyen (direct) que le guichet. Les habitués, qui ont déjà un abonnement depuis longtemps et sont enregistrés dans le système, obtiennent leur prolongement directement. Pour les nouveaux clients une vérification d'abonnement est faite de manière routinière.

”Pour travailler ici on a besoin avec les chemins de fer.“

rapidement. Suite à la discussion il arrive au client de dire : « Je vais encore en parler avec ma femme, est-ce que vous pouvez me rappeler demain ? ». Le client reçoit dans ce cas un numéro, pour que le jour suivant le dossier adéquat – naturellement stocké numériquement, soit à nouveau trouvé.

## Monde virtuel

« Numérique » est dans tous les cas le mot magique au CC Brig. Tout le courrier est immédiatement scanné, afin que tous les collaborateurs aient accès aux documents et pas seulement pour commencer une recherche après une commande. L'original est conservé aux archives uniquement comme preuve. Toutes les questions par mail ou téléphone reçoivent une réponse par ordinateur. En un clic de souris, les collaborateurs peuvent obtenir toutes les informations utiles. Parfois cela peut-être une simple demande d'horaire (même s'ils sont disponibles sur internet ou par SMS). Cependant, il s'agit souvent de d'information vraiment épineuses. Assis chez soi, on ne se représente pas le travail effectué à l'autre bout de la ligne. Parfois il y a un com-

## POUR QUE LES HANDICAPÉS NE SOIENT PAS LAISSÉS DE CÔTÉ

Au CC Brig travaillent aussi les collaborateurs qui font le planning pour le « Service handicap ». Ceux qui sont en chaise roulante, aveugles, se déplacent avec difficulté, qui voient mal ou ont un handicap psychique reçoivent un soutien des aides à la mobilité des CFF spécialement formés. Ceux-ci amènent le voyageur au bon train ou le font sortir et l'accompagnent à travers la gare jusqu'à sa correspondance. Dans le coin du CC Brig réservé à ce service, trois collaborateurs prennent les commandes et établissent des plans d'engagement adéquats. Cela nécessite de bonnes connaissances du matériel roulant impliqué et des gares de changement de trains pour que les interventions jouent. Quand tous les aides à la mobilité sont « pris » cette mission revient aux accompagnatrices et accompagnateurs de trains.



Tout n'est pas encore informatisé au CC Brig : avoir des plannings sur papier aide à éviter les chevauchements.

Les personnes handicapées qui font régulièrement le même trajet avec le même train, obtiennent du Service Handicap un service permanent. Bien sûr, ils doivent aussi annoncer s'ils vont en vacances et que par exception ils n'ont pas besoin d'aide. Service Handicap

organise chaque année 121 000 aides pour monter ou descendre du train. De plus les personnes handicapées peuvent communiquer leurs souhaits de voyage sur une ligne téléphonique gratuite et peuvent aussi s'annoncer par e-mail.

pan/hk

# DOSSIER



Les clientes et clients doivent se sentir les bienvenus au CC Brig.

## Il faut avoir un lien intérieur

pliment : « Vous avez vraiment résolu cela rapidement ! » d'un ton reconnaissant. Celui qui achète au dernier moment un arrangement de voyage est surpris qu'il soit prêt à être retiré au guichet de la gare dès qu'il a raccroché.

Il y a aussi bien sûr l'inverse : quelqu'un appelle pour demander si on a retrouvé un vêtement particulier, ou un paquet perdu. Les

collaborateurs des Rail Services trouvent en un tournemain l'objet recherché dans le PC (au cas où il a été remis). Ils savent cependant uniquement ce que les collaborateurs du bureau des objets trouvés ont entré dans l'ordinateur, car ils ne l'ont pas en main.

### Des coûts indésirables

Le Rail Service est un service qui tourne 7 jours sur 7, donc un numéro de téléphone occupé 24h sur 24 tous les jours. Certains clients trouvent énervant qu'un ap-

pel à ce numéro soit payant : quand on compose le numéro 0900 300 300, on paye

**« Quand on appelle le Rail Service assis chez soi, on n'imagine pas comment le travail est fait à l'autre bout de la ligne. »**

1 franc 19 la minute. Les collaborateurs du CC Brig ne peuvent rien changer à ce système. Toutefois, s'ils peuvent prévoir qu'une discussion de conseil va durer un peu plus longtemps, ils proposent de rappeler. C'est apprécié de beaucoup, tandis

que d'autres préfèrent rester en ligne lorsqu'ils ont obtenu la communication.

### Eviter les temps d'attente

Etre mis en attente quand on appelle est parfois inévitable. Ce n'est cependant pas la norme et ce n'est pas voulu non plus – les CFF ne gagnent finalement rien avec les attentes au téléphone, mais sur la vente des billets. C'est pourquoi on cherche à ce que tous ne prennent pas la pause en même temps au travers de différentes mesures. Les collaborateurs peuvent aussi voir, combien de clientes et clients ont été servis et si des appels attendent une réponse.

### Service en quatre langues

Il faut aussi bien sûr avoir la bonne personne à disposition pour le conseil. Au CC Brig tous les collaborateurs sont au minimum bilingues. Ceux qui appellent sont servis en allemand, français, italien et anglais. Celui qui appelle d'un téléphone mobile peut choisir une de ces langues, et celui qui appelle depuis un fixe sera automatiquement dirigé dans la langue de sa région. Ensuite on peut cependant choisir

une autre langue – si quelqu'un appelle de Zurich, par exemple, mais veut être renseigné en italien.

### Par écrit pour éviter d'attendre

Celui ou celle qui veut éviter les temps d'attente peut aussi s'adresser par écrit au CC Brig pour les questions, demandes et commandes. A côté des 1,5 millions d'appels (donc en moyenne presque trois par minute) le CC Brig a aussi 78 500 contacts par courrier envoi 192 000 e-mails d'information, et traite 99 000 commandes par mail.

De nombreux mails se déversent au Businesstravel Service Center justement, qui traite les commandes de 600 agences de voyage et où 2500 sociétés sont prises en charge comme habituées. Les voyages sont commandés électroniquement tout comme les changements dans la taille d'un groupe de voyage. De nombreuses sociétés apprécient les conseils rapides et compétents que le CC Brig leur offre.

Seul Rail Service fonctionne 24h sur 24, tous les autres services sont ouverts durant les heures de bureau normales.



Le CC Brig reçoit 78 500 lettres par année. Des étudiants payés à l'heure les ouvrent et les classent selon leur contenu. Au milieu de la table se trouvent les talons de commande déjà prêts pour les abonnements. Les demandes et les commandes sont transmises aux collaborateurs clientèle pour être traitées.

Les 10 ans du Contact Center de Brigue

## 245 places de travail



Le bureau est réglable en hauteur, ce qui permet aux employé-e-s de travailler assis ou debout.

Le CC Brig actuel est vraiment un service important : 245 personnes travaillent ici et il devrait bientôt y en avoir encore davantage.

Un Callcenter peut se situer n'importe où – à Zurich-Schwamendingen aussi bien qu'à Bombay. Les informations sont à disposition partout sous forme numérique. Ce qui est essentiel est de pouvoir recruter sur place des collaborateurs qualifiés et motivés.

Les CFF avaient plusieurs lieux de service à la clientèle auparavant, abandonnés au profit du CC Brig. A l'ouverture en 2001, seules 15 personnes travaillaient au CC Brig. L'extension de l'effectif actuel ne s'explique pas seulement par l'intégration des autres centres, mais aussi par le développement des services proposés. Le centre de service AG a été déplacé de Fribourg à Brigue en décembre 2002. Ce qui a touché « environ 5 collaborateurs », comme les CFF l'ont communiqué en réponse à la

question de *contact.sev*. Ils ont eu un nouveau poste dans la vente à Fribourg. Le Rail Service, donc les renseignements et service à la clientèle au numéro payant 0900 300 300, était à l'origine réparti dans dix centres à travers la Suisse. Entre 2002 et 2010 ils ont été peu à peu fermés et déplacés à Brigue. Ces fermetures ont touché « environ 150 collaborateurs, auxquels on a proposé un nouveau poste ». « Chaque collaborateur s'est vu offrir une place dans sa région. Aucun n'a été licencié », écrivent les CFF plus loin. (Nous ajoutons : grâce à la CCT.)

Le nombre d'appels au numéro de Rail Service est en baisse: alors qu'on comptait encore 3 millions d'appels en l'an 2000, il y en a aujourd'hui 1,2 millions. Le canal de vente par internet *cff.ch* a été lancé en 2001. Le Service Center vend les AG, les demi-tarifs (aussi avec carte de crédit), Voie 7, les cartes juniors, des abonnements pour pendulaires comme le Bonus Pass Z zurichois et il récolte les échos de la clientèle. Le Businesstravel Service Center a été lancé en 2006, l'Infoline et la

Care-Hotline en 2007 et maintenant les vacances CFF.

Pour les collaborateurs qui s'occupent des voyageurs au Contact Center il est essentiel qu'ils disposent de bonnes connaissances dans leur domaine. C'est pourquoi on demande à la base des gens qui ont fait un apprentissage dans les transports publics ou qui ont travaillé dans une gare. Dont des anciens accompagnateurs de train. A côté des connaissances d'ensemble sur les chemins de fer, parler plusieurs langues et avoir une certaine flexibilité est essentiel. Ceux qui viennent d'être engagés suivent une formation interne au CC, organisée normalement deux fois par année.

245 personnes travaillent actuellement au CC Brig, dont 20 apprentis. La moyenne d'âge de l'équipe est de 36 ans, ce qui est très jeune pour les CFF. Près des deux tiers sont des femmes et la plus grande partie habite dans le Haut-Valais.

Les CFF veulent développer prochainement le Contact Center et augmenter le nombre de collaborateurs.

pan/hk

## La langue italienne malmenée

Depuis le mois de juin de cette année, le Call Center CFF de Lugano a fermé ses portes, privant ainsi le Tessin et la clientèle italo-phonique d'un service de qualité.

Il suffit de téléphoner en italien au Contact Center de Brigue pour s'en rendre compte : il arrive fréquemment que les employés qui répondent comprennent mal la langue de Dante. Pire encore, ils ont une mauvaise connaissance géographique de la Suisse. Plus grave, il y a des opérateurs qui s'obstinent à parler en haut-valaisan avec les Tessinois. Ces derniers et les italo-phones en général ne sont pas contents. Le transfert de Lugano à Brigue du Contact Center CFF de langue italienne a porté

un mauvais coup à l'italien, une langue faisant intégralement partie du patrimoine culturel et identitaire de la Suisse. On a la fâcheuse impression que la qualité du service est sacrifiée sur l'autel de la productivité. Comme si les clients sont des numéros à qui il faut communiquer des informations dans un laps de temps le plus court possible.

Cette délocalisation du Contact Center CFF de Lugano à Brigue a agacé l'Association tessinoise des usagers des transports publics : « Dans un pays plurilingue comme le nôtre – commente sa présidente Elena Bacchetta – la centralisation des services rend très problématique l'accès aux informations. Un problème qui ne concerne pas uniquement le Contact Center, mais également le service dans les trains. »

frg/AC



Dante Alighieri doit se retourner dans sa tombe, l'italien est en passe de devenir le parent pauvre des CFF.

## Commission féminine

**Samedi 19 novembre**  
9 h–17 h  
Olten  
Hôtel Olten

■ **Journée migration sur le thème « Intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi »**

Exposé de Marc Spescha, avocat, spécialiste des questions de la migration, Zurich. Avec la participation de Giorgio Tuti, président SEV, Arne Hegland et Jérôme Hayoz, secrétaires syndicaux.  
Journée ouverte à tous les migrants et à tous les membres SEV intéressés. La participation est gratuite. Le repas de midi est offert par le SEV.

*Commission migration SEV*

## Commission féminine

**Vendredi 25 novembre**  
9 h–16 h 30  
Berne  
Hôtel Bern

■ **Journée de formation pour les femmes du SEV sur le thème: « La santé des femmes dans le monde du travail »**

Exposés de Viviane Gonik, de l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) sur le thème: « Santé au travail » et de Katharina Prelicz-Huber, conseillère nationale (Les Verts) de Zurich, sur le thème: « Le genre et la santé ». Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Edith Graf et Barbara Amsler, secrétaires syndicales SEV, participeront également à l'animation de cette journée. Inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre à: jris.piazzoli@sev-online.ch

*Commission féminine SEV*

## Sections

**Jedi 13 octobre**  
17 h  
Zurich  
Gare centrale, salle Limmat (2<sup>e</sup> étage, lift voies 21-24)

■ **VPT Services ferroviaires Assemblée générale**

L'invitation et l'ordre du jour vont vous être envoyés très prochainement. En raison des sujets importants que nous aurons à traiter, nous comptons sur une importante participation des membres de notre section.

*Pour le comité:  
Calogero Ferruccio Noto*

**Vendredi 21 octobre**  
18 h 30  
Biel-Bienne  
Restaurant Terminal B Robert-Walzer-Pl. 9

■ **SBV Arc jurassien Assemblée d'automne**

Suite à cette assemblée d'automne, nous aurons le plaisir de partager un repas en commun.  
Inscription nécessaire auprès de René Zürcher via e-mail: rene.zurcher@me.com

*Le comité*

**Samedi 29 octobre**  
10 h 15  
Lausanne  
Secrétariat SEV  
Rue St-Martin 36

■ **TS Romandie Sud-Ouest Assemblée générale d'automne**

Ordre du jour statutaire. Au vue de l'actualité importante, nous espérons une forte participation. Une collation sera offerte aux participants à l'issue des débats. Merci de s'inscrire auprès des membres du comité suivants: Michel Badoux, 079 757 28 48, m.badoux@sbb.ch ou Georges Debons, 078 644 16 90, georges.debons@sbb.ch ou encore au secrétariat romand SEV, 021 321 42 42, patrick.rouvinez@sevass-ls.ch

*Le président Michel Badoux*

**Jedi 3 novembre**  
20 h 15  
Yverdon  
Cabane de l'Ecaillé

■ **VPT Nord vaudois Assemblée d'automne**

Ordre du jour statutaire. Le comité compte sur une nombreuse participation.

*Le comité*

## Sections

**Samedi 5 novembre**  
10 h 00 à 14 h 00  
Olten  
Buffet de la Gare

■ **LPV Représentant SFZF Séance des représentants LC B100 / spéc. RCP/RIF**

Lors de cette séance, nous discuterons avant tout des divers problèmes dans chaque division. Rinaldo Zobebe, président central LPV, sera également présent. Il fera un exposé et répondra aux questions. Les participants auront la possibilité d'exposer ouvertement leurs problèmes. Si les responsables ne connaissent pas les faits et la réalité vécue par la base, ils ne peuvent pas résoudre les problèmes. Le représentant LPV SFZF appelle tous les représentants des sections afin qu'ils participent à cette séance. En cas d'empêchement, prière d'envoyer un remplaçant. Café, croissant et un petit en-cas seront offerts par la LPV.

*Beat Lüscher,  
représentant LPV SFZF*

**Mercredi 9 novembre**  
17 h 00  
Lausanne  
Buffet de la Gare  
Salle des Vignerons

■ **VPV Lausanne Assemblée générale d'automne**

Au cours de cette assemblée, vous aurez la possibilité d'entendre deux exposés. Vincent Di Blasi de SEV Assurances parlera sur le thème « La retraite, comment planifier? » et Stéphanie Favre, responsable de Coop Protection Juridique, s'exprimera sur le thème « Protection Juridique SEV-Multi, pourquoi? ».

Les membres et le comité de la Région SBV Ouest sont cordialement invités à cette assemblée.

Merci de faire parvenir les propositions avant le 8 novembre au président Jean-Bernard Egger, jbe@sev.fastnet.ch

*Le comité*

**Samedi 12 novembre**  
Neuchâtel

■ **VPT tl Inscription à l'assemblée romande VPT**

Les collègues qui souhaitent y participer sont priés de s'inscrire par courrier à la case postale 236, 1010 Lausanne 10, par courriel à gatuch@sunrise.ch, au président de la section Johan Pain jusqu'au 27 octobre (dernier délai impératif).

Cette année, la prochaine assemblée romande VPT 2011 se déroulera le samedi 12 novembre 2011 à Neuchâtel, à 9 h sur les bateaux, place du Port à Neuchâtel.

Rendez-vous dans le hall de gare CFF de Lausanne à 7 h 30 au plus tard. Prenez vos cartes FVP avec vous. Une participation de 10 francs pour cette journée vous sera demandée.

*Le comité*

**Mardi 22 novembre**  
dès 19 h 00  
Fribourg  
Dépôt Chandolan

■ **VPT TPF urbains Assemblée générale d'automne**

Tous les collègues libres ou en congé, ainsi que les retraités sont les bienvenus.

*Le comité*

**Mardi 29 novembre**  
19 h 30  
Lausanne  
Maison du Peuple

■ **VPT tl Soirée des jubilaires**

L'assemblée des jubilaires 2011 est fixée au mardi 29 novembre à 19 h 30 à la Maison du Peuple, place Chaudeiron à Lausanne.

La Chorale du syndicat sera présente pour animer cette soirée. Nous aurons 5 collègues qui fêteront 25 ans de fidélité, 2 collègues pour 40 ans, 5 collègues pour 50 ans et 2 collègues pour 60 ans. Au niveau de l'actualité, les dernières informations sur les prochaines mesures d'assainissement et la situation de la Caisse de pensions (CPCL) vous seront données à cette occasion. Venez nombreux!

*Le comité*

## Pensionnés

**Judi 13  
octobre**  
Départ  
9 h 17  
Bienne  
Gare CFF

■ **PV Biel-Bienne  
Randonnée d'automne**

Nous marchons le long de l'Emme de Gerlafingen à Utzenstorf, durée env. 1 h 30. Repas de midi au rest. Landshut à Utzenstorf. Retour sur l'autre rive à Gerlafingen. Frais: Fr. 20.- par personne. Chacun se charge de son titre de transport lui-même. S'annoncer immédiatement à Paulet Rohrer, téléphone 032 341 87 29.

*Le comité*

**Mardi  
18 octobre**  
8 h 30  
Lausanne  
Parc du  
Vélodrome

■ **VPT tl  
Retraités tl et métro  
Dîner chasse à Botterens**

Pour le prix de 90 francs par personne (car, apéritif, menu et café). Possibilité pour les collègues retraités ou amis de s'inscrire auprès du président Roland Bergmann, téléphone 021 624 64 14, ou auprès du secrétaire Marc Gay-Crosier, téléphone 021 634 89 51 ou 079 666 48 04.

L'Association des retraités tl et métro organise le mardi 18 octobre 2011 son dîner chasse. Il aura lieu à l'Auberge du Chamois à Botterens. Rendez-vous à 8 h 30 au Parc du Vélodrome. Apéritif à la Maison du fromage.

Menu A: terrine de lièvre, médaillons de chevreuil grand veneur, nouilles ou spätzli (deux services). Menu B: terrine maison garnie, filets mignons aux champignons, gratin dauphinois (deux services). Dessert: parfait citron au coulis de framboises accompagné de petits fruits. Café. Retour aux environs de 16 h avec arrivée à Lausanne vers 18 h.

*Le comité*

**Mardi  
25 octobre**  
14 h  
Restaurant  
Olympia,  
Bienne

■ **Amicale des  
pensionnés du Jura  
Bernois  
et de Bienne Romande**  
  
**Sortie n° 8**

La sortie n° 8 du mardi 25 octobre 2011 se fera, à Bienne au Restaurant Olympia à partir de 14 heures. Venez nombreux car c'est l'avant dernière sortie de l'année! Bien entendu il y aura notre traditionnel repas de Noël qui se fera, cette année au Florida, au mois de novembre. Comme tout le monde ne veut pas forcément des sandwiches il est préférable de commander sur place selon son envie. A bientôt...

*Votre dévoué serviteur: Jacques*

**Mardi 8  
novembre**  
10 h 45  
Payerne  
Buffet de la  
Gare

■ **PV Fribourg  
Assemblée d'automne**

La remise des distinctions et souvenirs pour 75 ans d'âge et 40 ans d'affiliation au SEV se fera durant l'assemblée. Comme de coutume, la section aura le plaisir de vous offrir l'assiette du jour. Les agendas SEV seront remis après le repas.

Nous invitons tous nos membres à participer à l'assemblée d'automne qui aura lieu le mardi 8 novembre 2011 à Payerne, Hôtel de la gare à 10 h 45. Départ du train de Fribourg à 10 h 03. Nous aurons le plaisir de recevoir Monsieur Jean-François Steiert, Conseiller national, qui nous renseignera sur le thème de la présentation des réseaux de santé. Les épouses et amis de nos membres sont cordialement invités. *Le secrétaire: M. Kolly*

### DÉCÈS

**Anna Bütikofer**, veuve de Fritz, Meinisberg, décédée le 19 septembre dans sa 83<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Hans Frutig**, assistant technique retraité, Lyss, décédé le 2 octobre dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Hubert Gavillet**, chef de groupe retraité, Sion, décédé le 21 septembre dans sa 89<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Pierre Guidoux**, mécanicien de locomotive retraité, St-Maurice, décédée le 26 septembre dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Barbara Kern**, veuve de Werner, Pesieux, décédée le 20 septembre dans sa

50<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Georges Rebeaud**, suppléant CS retraité, St-Aubin-Sauges, décédé le 21 septembre dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Gilbert Regamey**, fonctionnaire d'exploitation retraité, Crissier, décédé le 10 septembre dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Hans Reymund**, chef de mouvement retraité, Lyss, décédé le 28 septembre dans sa 95<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Jeanne Roserens**, veuve de Félix, Sierre, décédée le 24 septembre dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Roland Thierrin**, fonctionnaire d'exploitation retraité, Lausanne, décédé le 30 septembre dans sa 88<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

## UNE ERREUR HUMAINE, VRAIMENT?

Jeudi 6 octobre vers 18 h 00, une collision latérale s'est produite entre deux trains régionaux près de la gare d'Oltén. Le mécanicien de l'un des deux trains aurait grillé un feu rouge selon le Service d'enquête sur les accidents des transports publics (SEA). Manuel Avallone, vice-président du SEV, se demande si l'erreur n'est pas plutôt à chercher du côté des installations de sécurité, dépassées pour un grand nœud

ferroviaire comme celui d'Oltén. Rinaldo Zobebe, président central de la sous-fédération des mécaniciens LPV, trouve aussi que c'est trop facile de parler d'erreur humaine alors que les CFF tardent à moderniser les installations de sécurité, notamment avec le système ETCS 1. L'amélioration de la sécurité est une affaire prioritaire, elle ne doit pas être retardée faute de moyens financiers. *SEV/AC*

## LA JEUNESSE SEV : ACTIVE, PLEINE D'ALLANT, CURIEUSE D'APPRENDRE, INNOVANTE ET OUVERTE SUR LE MONDE



Six jeunes syndicalistes et leurs hôtes : à gauche le secrétaire pour la jeunesse SEV Jérôme Hayoz, à droite le président SEV Giorgio Tuti.

Deux jeunes syndicalistes allemands et deux de leurs collègues autrichiens ont séjourné à Berne en septembre. Ils ont suivi un séminaire à la centale SEV en compagnie des

représentants des jeunes SEV. Durant leur séjour, le président Giorgio Tuti et la coordinatrice pour la politique des transports Daniela Lehmann les ont informés sur les sujets

actuels concernant le système suisse des TP, les positions syndicales, ainsi que des succès et des actions menées pour les employés dans le domaine des transports publics. Une visite au

Palais fédéral, où il y avait justement une session des Chambres fédérales, était aussi au programme. A côté des « inputs de formation » les jeunes syndicalistes ont

entamé la discussion sur la stratégie adéquate à avoir concernant la collaboration internationale qui deviendra toujours plus essentielle à l'avenir. *pan/hk*

PV Vaud

## Elections et caisse de retraite

Assemblée des membres du 28 septembre au Buffet de la Gare de Lausanne.

Le beau temps, le changement de date pourtant annoncé dans les colonnes de notre *contact-sev*, sont, nous l'espérons, la cause de la faible participation à cette assemblée d'automne avancée en raison des élections fédérales. Dommage ; les délibérations prévues à l'ordre du jour, des propositions un peu farfelues, valaient la peine d'être vécues. Après l'ouverture en fanfare, notre président, Daniel Turin, donne un aperçu des dossiers actuellement en cours : système salarial, FVP, caisse de pension, compensation du renchérissement, utilisation des chèques REKA. En seconde partie, après avoir entendu notre secrétaire syndical Olivier Barraud lors de notre précédente assemblée, la parole est donnée au deuxième candidat SEV au Conseil national, Alexandre Rydlo. Ingénieur, chef de projet à Infrastructure, fan de trains, il considère comme logique qu'il se soit engagé aux CFF. Membre du parti socialiste, syndicaliste, conseiller communal à Chavannes, ses objectifs s'il est élu sont notamment : – Le développement et la défense des transports publics – L'avenir des jeunes, leur formation, les places de travail offertes – La Suisse n'ayant pas de matières premières, le développement de la recherche, les nouvelles technologies ont une grande importance – Une meilleure répartition des richesses – La situation politique et économique de l'Europe, dont les principaux problèmes ont été amenés par le capitalisme – Une meilleure utilisation du potentiel des retraités. En conclusion, s'il fait de la politique, c'est parce que c'est

l'instrument qui façonne notre société et permet de décider ce que notre monde sera demain. Notre deuxième orateur du jour, Vincent Brodard, avant de parler du sujet qui nous préoccupe, notre caisse de pension, lance un appel pour les prochaines élections en nous invitant à élire ceux qui nous défendent. Vincent nous dresse ensuite un portrait de la situation de notre caisse de pension : – Suite à l'affaiblissement de l'euro, la situation est à la baisse ; le taux de couverture actuel de 82% s'élèvera à 95% lorsque le montant de 1148 millions voté aura été versé – Il faut maintenant définir les paramètres qui influenceront sa couverture, à savoir la longévité de la vie, l'augmentation de l'espérance de vie, l'évaluation du taux de rendement selon les prévisions à 20 ans – Une caisse de pension selon le modèle PUBLICA réunissant l'ensemble du personnel CFF s'avère impossible – Le capital de couverture pour les retraités s'élève à 60% et la création d'une caisse pour les retraités n'a aucune chance de réussite – Après le versement des 1148 millions, il ne faut s'attendre à plus rien du tout : on oublie la caisse de pension CFF. Point final ! Après ce brillant exposé, de nombreuses questions, pas toujours en rapport avec le sujet traité (augmentations tarifaires, interventions du SEV, pollution, coût des accidents du trafic routier, emploi des travailleurs temporaires et le paiement de leurs différentes cotisations, investissements étrangers), trouvent une réponse de la part de Vincent qui est vivement applaudi. Avant de clore notre assemblée, le président rappelle l'invitation des CFF en novembre à Fribourg avec la participation de notre grand patron Andreas Meyer.

*Le secrétaire : Albert Blondel*

L'Union Syndicale Vaudoise met au concours le poste de

### Secrétaire politique

Pour son secrétariat politique et syndical à Lausanne avec un taux d'activité de 50%. Olivier Barraud, président de l'Union syndicale vaudoise, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 021 321 42 56 ou 079 469 65 92.

Description complète du poste sur le site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

## Journée romande VPT

Samedi 12 novembre sur les bateaux de la LNM, Place du Port

## Neuchâtel

Table ronde sur le thème :

### « Financement des transports publics dans le Canton de Neuchâtel »

avec la participation de **Claude Nicati**, conseiller d'Etat, **Laurent Kurth**, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, **Jean-Jacques Wenger**, directeur de la LNM, **Olivier Barraud**, secrétaire syndical SEV.

Dès 9 h 00, arrivée des délégués des sections VPT de Suisse romande sur la Place du Port à Neuchâtel. Petit-déjeuner.

De 10 h 00 à 12 h 00 assemblée avec la table ronde conduite par un journaliste de « L'Express »



L'assemblée sera suivie par l'apéritif offert par la République et Canton de Neuchâtel.

Le repas sera servi sur les bateaux de la compagnie LNM (Lacs de Neuchâtel et de Morat).

Tombola avec de nombreux prix.

*Cette journée est organisée par les sections VPT LNM et VPT TN*

#### Inscriptions :

Les sections VPT doivent faire parvenir les inscriptions de leurs délégués d'ici le **28 octobre** au plus tard auprès du secrétaire de la section VPT TN Pierre-André Gerber, Grand-Rue 5a, 2035 Corcelles; tél. 079 418 03 15; e-mail : [pierre-andre.gerber@sev-tpcv-tn.org](mailto:pierre-andre.gerber@sev-tpcv-tn.org)

#### ■ Comité central LPV

## Le concept de formation sera remanié



Le comité central (CC) s'est réuni le 5 septembre pour sa séance mensuelle, exceptionnellement au secrétariat central de Coire.

Les négociations CCT CFF Cargo International ont été traitées, avec un compte rendu de Rinaldo Zobebe et Dominik Baumberger à ce sujet. Les points de conflits sont connus. Les ETF voudraient une CCT qui limiterait aussi peu que possible la « liberté d'entreprise », en invoquant les conditions difficiles qui règnent sur le marché. Le syndicat souhaite à l'inverse qu'aucun des acquis du personnel ne soit abandonné. La difficulté supplémentaire

dans la négociation d'une CCT pour le personnel est que CFF Cargo International n'a pas encore engagé le personnel, surtout pas celui des locs.

Marjan Klatt a expliqué que le concept de formation sera remanié à la Division Voyageurs CFF. Il sera nouvellement orienté sur les « dimensions de compétences », comme on les appelle. Pour le remaniement, la société externe mandatée en extra a établi que le métier de mécanicien est fondamentalement plus complexe qu'aucun autre remanié jusqu'à ce jour. « Il ne suffit pas d'accompagner simplement un mécanicien

toute une journée pour savoir ce qu'il fait et quelles compétences il utilise. Les exigences du métier de mécanicien impliquent directement qu'il faut être particulièrement compétent dans les situations « spéciales », remarque Marjan Klatt. Il serait souhaitable que cette connaissance soit exprimée dans le concept de formation. Nous sommes toutefois sur la bonne voie à ce sujet.

#### Défi pour la LPV

Le président SEV Giorgio Tuti était notre invité. Toco a aussi été évoqué, ce qui est peu surprenant. Le vrai sujet concerne cependant le défi qui s'annonce pour la LPV. Comme on le sait, de nombreux mécaniciens et mécaniciennes partiront à la retraite ces prochaines années. Pour la LPV et le SEV il s'agira si possible de sensibiliser au syndicat les nombreux nouvelles et nouveaux mécaniciens recrutés et bien sûr qu'ils deviennent membres de la LPV. En conclusion tout le monde était d'accord que cet échange doit se poursuivre.

*Beni Kälin/hk*

## EN VITESSE

GENÈVE:  
23 OCTOBRE...  
JOUR DE PAIE ?

■ Collègues de Genève, Nos collègues alémaniques ont une expression qui dit : le jour des élections c'est le jour de paie ! Pour les retraités, c'est, cette année spécialement, le jour de la (future) rente... Dès l'année prochaine, si le Parlement est à droite, vous allez voir les attaques massives sur les assurances sociales et les caisses de pensions. A Genève, nous avons la chance d'avoir deux conseillers aux Etats qui ont fait leurs preuves : Liliane Maury-Pasquier, sage-femme de cœur et de combat et Robert Cramer, qui n'a plus à prouver son engagement pour le rail, entre autres. Ne perdez pas votre voix pour les deux rigolos du MCG (qu'est-ce qu'ils iraient faire à Berne, totalement paumés) ni pour une droite dure à la Lüscher qui va encaisser des honoraires sur la débâcle de la BCG. Et surtout ne manquez pas d'aller voter !

Serge Anet,  
président PV Genève

TPF: LES 100 JOURS  
DE VINCENT DUCROT

■ Les médias fribourgeois ont suivi avec attention le point presse de Vincent Ducrot consacré au bilan de ses 100 premiers jours passés à la tête des Transports publics fribourgeois (TPF). L'ancien responsable du trafic Grandes lignes de la division Voyageurs des CFF - selon le journal *La Gruyère* daté du 4 octobre - se réjouit de voir que les choses bougent vite aux TPF. « Aux CFF, tout prenait plus de temps, la machine est plus lourde à bouger. » Toujours selon *La Gruyère*, le nouveau directeur semble partisan d'un dialogue serré avec ses employés. « Rien de tel que de discuter avec un chauffeur de bus pour mettre le doigt sur des situations concrètes. » Pourvu que ça dure ! L'entrée en service du RER fribourgeois le 11 décembre prochain avec les modifications qui surviendront au niveau des dessertes bus nécessiteront un bon dialogue paritaire. AC

Revendications chez les sous-traitants des transports publics genevois

## Les conducteurs de bus réclament des améliorations

Les chauffeurs demandent des hausses de salaire, mais aussi une amélioration globale des conditions de travail.

Ils conduisent les mêmes bus, dans le même canton, mais sont moins payés que leurs collègues. Les TPG (Transports publics genevois) sous-traitent en effet l'exploitation de certaines lignes à trois sociétés regroupées dans le GEST (Groupement des entreprises sous-traitantes). Une assemblée syndicale destinée aux employés du GEST a donc eu lieu il y a quelques jours avec la présence de deux secrétaires syndicaux du SEV et du SIT.

Au GEST, les salaires sont nettement inférieurs à ceux des TPG. Cette sous-traitance concerne une trentaine de lignes de bus sur tout le canton de Genève, ce qui représente 150 conducteurs environ. Chez les trois sous-traitants (Globe, RATP et Genève Tours) le salaire minimum à l'engagement pour un conducteur sans expérience est de 4100 francs, contre 4680 francs aux TPG. En plus, l'écart se creuse au fil des années: la progression salariale est en effet plus lente chez les sous-traitants et n'est

de plus pas garantie. Un chauffeur de bus gagne environ 5500 francs aux TPG après 5 ans. Chez les sous-traitants il n'existe aucune grille de progression salariale. Du coup, certains ont toujours le même salaire qu'à l'engagement.

## Horaires et salaires

Le SEV et le SIT réclament que le salaire minimum passe à 4400 francs et à 4900 francs après 5 ans d'ancienneté. « Nous dénonçons les conditions de travail en vigueur chez ces sous-traitants », explique Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV régionale pour Genève. Les bas salaires ne sont en effet qu'une partie du problème. La loi sur la durée du travail (LdT) n'est pas toujours respectée non plus. Celle-ci prévoit 42 heures de travail au maximum par semaine. Lors de cette réunion, les secrétaires syndicaux ont aussi rappelé que les plannings d'horaires de travail doivent être faits sur toute l'année. Rires jaunes et haussements d'épaules des membres présents, tellement cette mesure n'est pas respectée dans leur entreprise.

Pour l'instant les négociations sont au point mort car les sociétés du GEST ne veulent rien entendre. Globe,



« Nous dénonçons les conditions de travail chez les sous-traitants des TPG », explique Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV pour Genève.

par exemple, propose une augmentation de salaire de 100 francs après cinq ans dans l'entreprise. « C'est nettement insuffisant et cela ne concerne qu'une petite minorité des conducteurs », rappelle Valérie Solano. Vu les conditions de travail, les gens vont voir ailleurs dès qu'ils peuvent. « Travailler cinq ans chez Globe est un exploit qui mériterait une médaille » ironise Simon Descombes, secrétaire syndical au SIT.

## CCT à renouveler

Autre exemple à la RATP, où les conducteurs ont réclamé d'avoir au moins une indemnité repas par jour de service. Ce qui a suscité la réponse suivante du directeur, Didier Steullet, dans une lettre envoyée aux collaborateurs : « Vous nous signalez que vous n'êtes pas d'accord de continuer de travailler sans un repas payé par jour. J'en prend note et ne peux que vous encourager à chercher une autre entreprise ou une autre profession ».

Surtout, il y a désormais urgence, car la convention

collective de travail (CCT) actuelle arrive bientôt au bout, le 31 décembre de cette année. Cette CCT a été signée entre le GEST d'une part et le SEV et le SIT côté salariés d'autre part. « Avoir une CCT est le minimum du minimum, souligne Valérie Solano. Sans CCT, rien n'empêche l'employeur d'aller vers chaque employé avec un nouveau contrat, par exemple sans 13<sup>ème</sup> salaire. Et de licencier en cas de refus. Si le délai de dédite légal est respecté, on ne pourra rien faire ! ».

La CCT actuelle fixe par exemple un salaire minimum, et aussi 63 jours de repos au moins par an, dont au moins 20 le dimanche, en dehors des dimanche et des jours fériés qui tombent sur les vacances.

L'absence de CCT profiterait uniquement au sous-traitant qui casse le plus les prix, en baissant les salaires. Ce qui ferait perdre des lignes aux autres entreprises sous-traitantes, qui se retrouveraient à licencier.

Hélène Koch

## CE QUE DIT LA LOI GENEVOISE

La loi sur les transports publics genevois (LTPG), prévoit que le volume des activités pouvant être données en sous-traitance ne doit pas dépasser 10% du montant des charges totales des TPG.

De plus, aucune activité (la maintenance des véhicules par exemple) ne peut-être entièrement sous-traitée.

La limite actuelle de 10% a été mise en place suite à l'initiative lancée par le SEV en 1994, intitulée : « pour des transports publics au service de la population ». Il y a quelques années, un projet de loi a tenté

de faire sauter cette limite de 10% (PL 8884, déposé en novembre 2002). En réponse, le rapport de la commission des transports relève entre autres l'élément suivant : « Les entreprises sous-traitantes qui ont exploité les lignes transfrontalières ont connu d'importants problèmes : il a fallu créer des postes spécifiques pour la surveillance de la sous-traitance ». L'idée d'augmenter la part possible de sous-traitance a donc été rejetée par le Grand-Conseil genevois en 2003.

hk



Angle droit

# Un retrait de permis reporté

Faire une erreur peut aussi arriver à un chauffeur expérimenté.

## La protection juridique SEV aide à limiter les dégâts

S'engager à contre-sens sur une autoroute est l'une des situations les plus dangereuses qui soient. C'est une telle mésaventure qui est survenue récemment à un collègue chauffeur, appelons-le Georges, lors d'un service de remplacement d'une course ferroviaire entre deux villes. Induit en erreur par un marquage au sol et ne connaissant pas très bien la configuration des lieux, il s'est soudain trouvé en face d'automobilistes. Une réaction rapide et adéquate de sa part et le fait que les autres usagers de la route étaient attentifs à permis d'éviter un accident.

Au plan pénal, Georges a été condamné à une peine avec sursis, ainsi qu'à une forte amende et aux frais. Il n'a pas contesté ces sanctions, ayant admis les faits.

Georges s'est tout de suite adressé au SEV pour la demande de protection juridique et le soutien d'un avocat lui a été octroyé. Ce dernier s'est employé à sensibiliser le service des mesures administratives à la situation professionnelle particulière et aux antécédents très favorables de Georges. L'employeur a aussi fourni des arguments à l'avocat pour appuyer une demande de report du retrait de permis. Ceci, pour tenir compte des impératifs des délais de

planification et d'organisation du travail. Au vu des arguments présentés par notre avocat, le service concerné a infligé à Georges une mesure de retrait correspondant à la durée minimale légale et a en outre accepté que ce retrait soit reporté d'un mois. L'autorité administrative concernée note que la demande pouvait être acceptée sans décision formelle, vu qu'il ne s'agissait que d'un court report.

Le syndicat reste en outre attentif à la manière dont sera gérée cette période de retrait afin que les conséquences professionnelles ne soient pas trop lourdes pour Georges.

Protection juridique SEV/vb

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur : SEV, www.sev-online.ch

Rédaction : Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Françoise Gehring, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter, Hélène Koch

Adresse de la rédaction : **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6 ; contact@sev-online.ch ; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

### Abonnements et changements d'adresse :

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6 ; info@sev-online.ch  
Abonnement annuel (pour non-membres) : CHF 40.-

Annonces : Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, case postale, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse : AZ Medien, Aarau ; www.azmedien.ch

Imprimerie : Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen ; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le **jeudi 27 octobre**.

Dernier délai pour l'agenda et les annonces : **jeudi 20 octobre, 10 h.**

### Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.

Au SEV, tu peux t'engager.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.

Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch).

Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3<sup>ème</sup> pilier.

Règlement de l'action du 11.11.11 :

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 11.11.11 à l'exception du personnel professionnel SEV.

2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 11 novembre 2011.

3. En date du 11 novembre 2011, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité. Le cumul des prix n'est pas possible.

4. Les prix attribués sont les suivants :

Trois membres recrutés = un couteau multifonctions d'une valeur de CHF 80.- ou un bon d'achat à la Coop d'une valeur de CHF 50.-.

Sept membres recrutés = 1 nuit pour 2 personnes (smartbox Hostellerie de Charme) d'une valeur de CHF 200.-.

Onze membres recrutés = 1 iPad 2 d'une valeur de CHF 600.- (ou un bon équivalent dans une agence de voyage).

5. Trois séances de remise des prix sont organisées (apéro simple) à Berne, Lausanne et Zurich.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Recruté par :

Nom/Prénom :

Rue :

Code postal/Lieu :

Téléphone :

Numéro de compte/IBAN :

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !

Envoyer ce talon à : Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58

Un jour dans le Val Terbi

# Balade et visite de l'Arche de Noé

Vincent Biétry, agent de train CFF et président de la ZPV Jura, nous recommande cette balade dans sa région.

Le Val Terbi, situé à l'est de Delémont, regorge de paysages variés: prés, forêts, gorges, pâturage... et, cerise sur le gâteau, s'y trouve le fameux taxidermiste jurassien, Christian Schneider.

A votre arrivée à Vicques (en car postal depuis Delémont), vous ne manquerez pas l'observatoire astronomique et la Maison de l'astronomie, situés en hauteur du village, qui possède un télescope de 610 mm et d'où on peut participer à des observations très régulièrement (plus d'informations sous [www.jura-observatory.ch](http://www.jura-observatory.ch)).

De Vicques, une montée à travers prés vous amène tout



Vincent Biétry est agent de train aux CFF depuis 1988 (avec une période comme agent du mouvement, entre 1996 et 2003).

d'abord à la cabane forestière Pré Godat, où vous pouvez déjà faire une petite pause si besoin. Puis vous vous engagez dans la forêt et, avant de rejoindre le romantique chemin des Gorges de Tiergarten remontant le long de la rivière, vous pouvez effectuer un petit détour pour visiter le célèbre taxidermiste, ce que Vincent Biétry nous recom-

mande. L'Arche de Noé, où l'on peut voir plus de 2500 animaux naturalisés, se situe sur la route Vicques-Vermes. Le site [www.arche-noe.ch](http://www.arche-noe.ch) vous en dira plus sur les heures d'ouverture et visites possibles.

L'itinéraire se poursuit sur un magnifique sentier en montée puis sort, au bas d'une petite descente, sur une série de petites fermes et de jolis vergers. Ensuite vous prenez un chemin à travers champs pour arriver à Vermes.

**Vermes, joli petit village**

A Vermes, une visite de l'église s'impose, puisqu'on peut y admirer des fresques historiques du XV<sup>ème</sup> siècle, inscrites à

l'UNESCO. Derrière l'église, le parcours continue sur un sentier botanique didactique. En haut, vous débouchez sur le pâturage du Plain-Fayen où une place de pique-nique, à l'ombre d'un superbe pin, ainsi qu'une cabane forestière sont à votre disposition. Vous redescendez ensuite par la forêt sur Corban. A noter que les cabanes forestières sont ouvertes à tous

pour pique-niquer et griller, mais il y a plusieurs restaurants tout au long du parcours: à Vicques, à Vermes et à Corban.

De Corban, après 3 h 30 à 4 h de marche de difficulté moyenne, vous pourrez rentrer chez vous facilement en prenant le car postal jusqu'à Delémont, puis le train.

Hes



PELLET PIOCHE : 2012, ANNÉE DU « VIEILLISSEMENT ACTIF » (LIRE INTERVIEW PAGES 6-7)



## IL Y A 50 ANS

### Horaires d'ouverture des magasins

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs s'est occupée du problème de la fermeture des magasins le samedi après-midi. C'est un fait qu'un fâcheux décalage se produit entre le weekend des ouvriers ou employés et celui de leur femme vendeuse qui se réduit encore trop souvent au seul dimanche.

Obnubilés par la crainte de la concurrence, les petits détaillants s'opposent à une solution acceptable du problème par voie contractuelle. C'est pourquoi on envisage un recours à la législation qui permettrait d'éliminer la crainte vaine des détaillants.



**Journée de formation pour les femmes SEV**

## La santé des femmes dans le monde du travail

**Vendredi 25 novembre à l'Hôtel Bern à Berne**

Pourquoi l'employeur se préoccupe-t-il aussi de la santé de ses employé-e-s? Pourquoi les différences entre les sexes sont importantes aussi dans la médecine, la santé et la prévention? Cette journée veut montrer que les comportements spécifiques aux genres et les modes de vie et de travail différents dans toutes les phases de vie des femmes ont une influence sur la santé. Les chances de rester en bonne santé et de bénéficier d'un traitement médical approprié ne sont pas les mêmes pour les deux sexes.

**Exposés** (avec traduction simultanée) de Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP/VPOD, conseillère nationale Les Verts, et de Viviane Gonik, Institut romand de santé au travail, Lausanne.

La journée (incluant repas de midi) est gratuite pour les membres SEV et des autres syndicats de l'USS. Coût pour les non-membres: CHF 250.-. **Cette journée donne droit à un congé-formation.**

Nombre de places limité! **Inscriptions** jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre auprès du Secrétariat central SEV, Jris Piazzoli, Steinerstrasse 35, 3000 Berne 6, fax 031 357 57 58, jris.piazzoli@sev-online.ch ou directement sur [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

**Inscrivez-vous maintenant!**



**Journée de formation pour les migrants SEV**

## L'intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi

**Vendredi 25 novembre, à l'Hôtel Olten à Olten**

Dois-je me naturaliser? Où sont les obstacles? Dans quelle direction vont les propositions de révision pour la loi sur la nationalité? Est-ce qu'un permis d'établissement C ou un permis de séjour B me donne plus de sécurité en Suisse ou est-ce que des petits délits peuvent déjà mener à un renvoi? Quelles répercussions peuvent avoir sur moi des délits commis par des membres de ma famille?

Salutations par **Giorgio Tuti**, président SEV. « Intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi » exposé de **Marc Spescha**, avocat, spécialiste des questions de la migration, Zurich. Animation par **Jérôme Hayoz et Arne Hegland**, secrétaires syndicaux SEV. Journée ouverte à tous les migrants intéressés (aussi aux non-membres SEV).

La participation est gratuite. Le repas de midi est offert par le SEV.

### Talon d'inscription

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Sous-fédération \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Inscription jusqu'au 8 novembre au plus tard auprès du Secrétariat régional SEV de Zurich, Birmensdorfstrasse 65, 8004 Zurich, tél. 044 242 84 66, e-mail: [migration@sev-online.ch](mailto:migration@sev-online.ch)



## Un-e à deux conducteurs(trices) de locomotive Au sein d'une compagnie entrepreneuriale, engagez-vous au service du public.

### Votre profil / Exigences:

- Etre si possible titulaire d'un permis de conduite ferroviaire B 100 pour conduite de trains sur chemins de fer à voie étroite ou
- Suivre une formation pour l'obtention de ce permis. Cette formation, d'une durée de sept mois, est assurée par notre entreprise;
- Disposer d'un casier judiciaire vierge;
- Posséder un certificat d'apprentissage correspondant à une formation de trois ans ou à la maturité fédérale;
- Réussir les tests pédagogiques, médicaux et psychologiques;
- Etre âgé entre 20 à 40 ans;
- Disposer d'une condition physique performante;
- Entregent et apprécier les contacts avec nos voyageurs.

### Vos tâches principales:

- Conduite et accompagnement des trains voyageurs et marchandises sur notre réseau à voie étroite;
- Echanges quotidiens avec notre clientèle.

### Nous vous offrons:

- Les conditions sociales d'une grande entreprise régionale;
- Un poste riche en contacts dans une région attractive.

**Lieu d'affectation du poste:** Saignelégier ou Tramelan

**Entrée en fonction:** de suite ou pour date à convenir.

Si vous êtes intéressé-e par cette fonction, adressez-nous votre lettre de motivation avec photo et dossier de candidature complet et un extrait de casier judiciaire **jusqu'au 24 octobre 2011.**

**Chemins de fer du Jura**  
Service du personnel  
Rue du Général-Voiron 1  
2710 Tavannes

**Le train rouge qui bouge!**

Chemins de fer du Jura  
[les-cj.ch](http://les-cj.ch)



**3ème pilier A**

### Offre spéciale

**Pour les entrées en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> décembre 2011, nous vous offrons :**

**un bon d'achat Coop de Frs. 100.-- à la conclusion d'une somme assurée jusqu'à Frs. 49'999.-**

**ou**

**un bon d'achat Coop de Frs. 200.-- à la conclusion d'une somme assurée dès Frs. 50'000.--**

**Renseignements au 021 321 42 42**

## LISTES 2

**AU CONSEIL DES ETATS**

**CLAUDE HÊCHE**

**ROSALIE BEURET SIESS**

**AU CONSEIL NATIONAL**

**MARIA LORENZO-FLEURY**

**PIERRE-ALAIN FRIDEZ**



**Avec des socialistes à Berne, c'est le Jura qui gagne!**

Depuis près de vingt ans, Patrizia Pellandini Minotti travaille au secrétariat régional SEV de Bellinzone

# Une femme aux mille ressources

Active, militante, solaire, précise, efficace. La secrétaire SEV tessinoise a un caractère bien trempé. Et elle possède plus d'une corde à son arc.

Attention! L'énumération qui suit a été volontairement privée de ponctuation et elle doit être lue d'une traite. Avant de commencer, respirez profondément: secrétaire – téléphoniste – rédactrice de procès verbaux – comptable-administratrice – polygraphe – assistante sociale – jardinière – bricoleuse – consultante – militante – psychologue – traductrice – informaticienne. Non, au SEV de Bellinzone, en plus des trois secrétaires syndicaux Françoise Gehring, Pietro Gianolli et Angelo Stroppini, il n'y a pas dix personnes qui travaillent, mais uniquement Patrizia Pellandini Minotti, une vraie touche à tout. Une femme aux mille ressources.

Grande, les yeux verts, solaire, son sourire éclatant souligne un caractère fort et l'âme d'une battante. Du reste, si c'était une chiffe molle, elle ne pourrait pas abattre tout le travail d'un secrétariat régional comme celui de Bellinzone. Secrétaire qui a pour mission de défendre les intérêts des membres SEV de la Suisse italienne et qui est aussi un point de contact pour tous les membres SEV de langue italienne. « Lorsque j'ai commencé à travailler au SEV – raconte Patrizia Pellandini

Minotti – la situation était bien différente. Je me souviens encore très bien lorsque Gabriele Chiesi, le secrétaire syndical tessinois aujourd'hui à la retraite, m'avait dit que je devais pas trop m'en faire, parce que le gros du travail était effectué par lui et l'autre secrétaire syndical Pietro Gianolli qui était arrivé au SEV peu de temps avant moi. En vingt ans – ajoute-t-elle en souriant – une petite révolution s'est produite. Une convention collective de travail a été signée avec les CFF, la politique des transports a connu des bouleversements et les conditions de travail des employés des CFF et des entreprises de transport concessionnaires ont beaucoup changé. Le SEV également s'est métamorphosé: il s'est doté de nouvelles structures et il a élargi ses prestations. »

## Chaque membre a son histoire

Vingt ans de travail au SEV! Un bail qui autorise Patrizia à faire des comparaisons. « Lorsque j'ai postulé au SEV, l'une de mes motivations était de pouvoir avoir des contacts directs avec des gens. Avec les années, ce contact avec nos membres est devenu plus exigeant. Aujourd'hui – souligne Patrizia – les conditions de travail sont plus stressantes, les employés doivent être toujours plus productifs, toujours plus efficaces. Cela exige de notre part une bonne capacité d'écoute et d'être à



Patrizia Pellandini Minotti travaille depuis bientôt vingt ans au secrétariat régional SEV de Bellinzone.

même d'apporter à nos membres les meilleures réponses possibles. Ce n'est pas facile, parce que chaque membre est

**« Ici au SEV, on n'a vraiment pas le temps de s'ennuyer! Mais c'est un travail qui, chaque jour, t'apprend quelque chose de nouveau. Et pas uniquement sur le monde du travail et le syndicalisme, mais aussi sur toi-même. »**

différent, chacun à sa propre histoire. » Donc Patrizia se transforme souvent en psychologue, voire en assistante sociale. Ce n'est pas toujours facile, car les journées de travail sont de plus en plus chargées. « Ici au SEV, on n'a vraiment pas le temps de s'ennuyer! Mais c'est un travail qui, chaque jour, t'apprend quelque chose de nouveau. Et pas uniquement sur le monde du travail et le syndicalisme, mais aussi sur toi-même. » Elle a vécu en direct la grève des Ateliers CFF

de Bellinzone. Une grève qui a mis à dure épreuve toutes celles et ceux qui l'ont vécue. « C'est vrai, cette grève a été un véritable tremblement de terre. Mais ici au secrétariat SEV de Bellinzone, nous sommes sortis renforcés par cette expé-

elle sauve de la sécheresse les plantes vertes du secrétariat de Bellinzone. Directe et sincère, elle ne va pas par quatre chemins pour dire ce qu'elle pense. Une vraie battante!

Françoise Gehring/AC

## BIO

**Patrizia Pellandini Minotti est née le 8 décembre 1962. Elle vit à Bellinzone avec son mari Osvaldo. Après diverses expériences professionnelles, elle a commencé à travailler au SEV en 1992. Passionnée de voyages – une passion qu'elle partage avec son époux – elle a sillonné des pays les plus reculés comme la Papouasie, la Nouvelle-Guinée ou la Christmas Island. Elle aime aussi les voyages culturels et les sorties gastros. Non seulement elle apprécie la bonne cuisine, mais elle se délecte à expérimenter les recettes les plus difficiles. Elle apprécie ce qu'elle a, consciente quelque part de vivre dans un pays où les choses ne vont pas si mal. Son sens du discernement lui permet de relativiser avec une certaine lucidité les difficultés de la vie.**



Manuel Avallone, Giorgio Tuti, Françoise Gehring et Patrizia Pellandini Minotti à leur arrivée au congrès SEV le 24 mai dernier au Kursaal de Berne.